

VIVRE

SAINT-LAMBERT



2 Fermeture de l'hôtel de ville | **4** Bac brun : mission accomplie! | **6** Plan d'urbanisme | **12** Les Fêtes

ÉTÉ 2022

SOMMAIRE



1 Mot de la mairesse

2/5 Actualités

6/7 Dossier

8/10 Activités

11 Entrevue

12/14 Achat local

15/17 Vie citoyenne

18/21 English version

22 Parcours d'art public



DATES IMPORTANTES

Collectes de résidus végétaux

Jeudis 9 juin, 7 juillet, 4 août et 1^{er} septembre, dans les deux secteurs en même temps

Collectes d'encombrants

**Lundis 6 juin et 4 juillet, dans le secteur 2
Lundis 13 juin et 11 juillet, dans le secteur 1**

Séances ordinaires du conseil municipal

Lundis 13 juin, 4 juillet et 22 août, à 19 h 30, au centre multifonctionnel

Ouvertures des piscines et des pataugeoires extérieures

**Lundi 13 juin, au parc de la Voie maritime (si le temps le permet)
Lundi 20 juin, aux parcs Alexandra et Lespérance**

Fermeture de la piscine intérieure pour l'été

Dimanche 19 juin

Échéance pour les versements de taxes

Lundis 20 juin et 22 août

Fête nationale du Québec et fête du Canada

**Vendredis 24 juin et 1^{er} juillet
Les bureaux administratifs et la bibliothèque sont fermés.**

Fermeture des piscines et pataugeoires extérieures

**Dimanche 21 août, parcs Alexandra et Lespérance
Lundi 5 septembre, parc de la Voie maritime**

Inscriptions aux activités de loisirs

**Mardi 23 août, à 19 h, par Internet
Jeudi 25 août, à 8 h 30, en personne**

Fête du Travail

**Lundi 5 septembre
Les services municipaux sont fermés, sauf la piscine et la pataugeoire de la Voie maritime. La collecte des déchets dans le secteur 1 a lieu comme prévu.**

Ouverture de la piscine intérieure

Mardi 6 septembre

Début du patinage libre à l'aréna

Mardi 6 septembre

Le Magazine *Vivre Saint-Lambert* est réalisé par la Ville de Saint-Lambert. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers lambertois. Un dépôt légal est fait à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Pour des questions ou des commentaires, écrivez-nous à communications@saint-lambert.ca.



VOTRE MAIRESSE

S'ADRESSE À VOUS

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le 16 mai, nous avons franchi ensemble une étape importante dans l'avenir de notre ville avec le dépôt d'une nouvelle version de notre plan et de nos règlements d'urbanisme. Depuis notre élection en novembre, l'ensemble des membres du conseil municipal et moi-même avons travaillé très fort, avec l'aide d'experts dans le domaine, à mettre à jour nos outils d'aménagement du territoire. Ceux-ci s'inspirent évidemment de la Vision d'aménagement durable 2035, élaborée en amont de cette refonte, mais aussi des préoccupations que les Lambertois ont exprimées de différentes manières au cours des derniers mois.

Notre ville a des défis considérables à relever. Des défis financiers certes, mais aussi les défis de notre temps, soit la protection de l'environnement, la pénurie de logements et la lutte aux changements climatiques. Toutefois, notre ville a aussi des atouts exceptionnels, notam-

ment celui d'être compacte et à échelle humaine. Bien qu'elle soit obligatoire pour se conformer aux exigences de la loi, cette refonte représente une formidable opportunité de planifier intelligemment notre développement dans le respect de notre style patrimonial et de l'environnement ainsi que dans la protection de l'ensemble de nos espaces verts. Si la densification est incontournable comme outil local de lutte aux changements climatiques, cette densification devra être intelligente, verte et durable.

C'est pourquoi nous avons voulu introduire des mesures concrètes que les Lambertois ont à cœur, par exemple la protection accrue de nos arbres, l'introduction de mesures favorisant les habitations bigénérationnelles et les minimaisons, l'élimination de matériaux de revêtement de moindre qualité, la réduction des îlots de chaleur, l'ajout d'incitatifs au verdissement dans le cadre de projets et, surtout, des balises claires de

densité des secteurs à potentiel de redéveloppement dans le respect de l'identité de notre ville.

La prochaine étape est la vôtre puisque la parole vous appartient. En effet, nous tiendrons, les 7 et 14 juin, deux séances de consultation publique organisées par l'Institut du Nouveau Monde, un organisme crédible et reconnu en matière de participation publique. Vous aurez alors l'occasion de partager avec nous vos commentaires et préoccupations sur les projets présentés. Un rapport de consultation sera par la suite rendu public. Il sera aussi possible de participer par écrit à ces consultations sur notre site Internet. Le fruit de cette consultation servira à bonifier le plan final.

Les villes ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte aux changements climatiques et nous avons la responsabilité collective de préparer les changements nécessaires en matière d'aménagement et de prendre les décisions qui s'imposent. C'est ensemble que nous allons construire l'avenir de notre ville, une ville magnifique où il fait bon vivre.



À bientôt,

Pascale Mongrain

450 466-3235

mairie@saint-lambert.ca



Fermeture de l'hôtel de ville : le point sur la situation

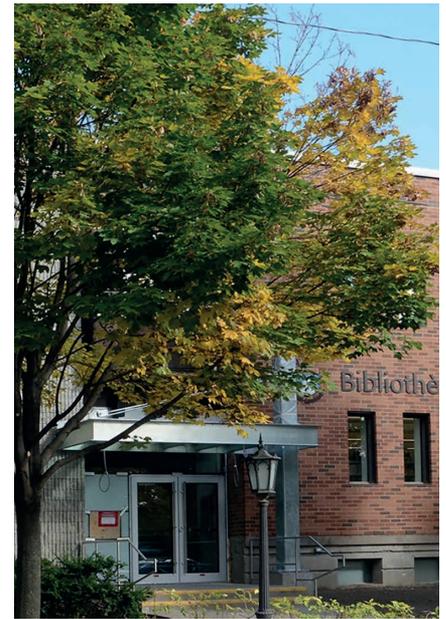
Même si plusieurs ont cru en une blague du poisson d'avril, nous avons bel et bien annoncé, le 1^{er} avril dernier, la fermeture complète de l'hôtel de ville situé au 55, avenue Argyle. Malheureusement, des tests de la qualité de l'air ont effectivement démontré la présence de certaines moisissures en proportion supérieure à celle normalement constatée dans l'air extérieur.

Afin d'assurer la sécurité du personnel et des visiteurs, nous avons donc décidé, par mesure de prévention pour leur santé, de fermer le bâtiment. Rapidement, notre comité de direction s'est mobilisé afin de définir et de mettre en œuvre un plan de relocalisation pour les services touchés. Au moment d'écrire ces lignes, un emplacement avait déjà été trouvé pour l'ensemble des activités.

En résumé, voici où vous devez vous rendre pour bénéficier des différents services :

- **Centre de loisirs (600, avenue Oak)** : Renseignements généraux, licences pour animaux domestiques et cartes d'accès aux parcs à chiens, paiement de taxes, titres de transport « Accès 65 Hors Pointe »;
- **2035, avenue Victoria (à compter de la mi-juin)** : Permis de construction et certificats d'autorisation, assermentations et certificats de vie. Jusqu'à leur relocalisation, ces services s'effectuent uniquement à distance.

Vous pouvez également communiquer par courriel ou par téléphone directement avec les intervenants habituels ou avec l'accueil au 450 672-4444 ou à info.citoyens@saint-lambert.ca.



Bibliothèque : un horaire bonifié pour plus d'accessibilité!

Après la maison et le bureau ou l'école, la bibliothèque se veut un lieu d'ancre dans la communauté, une destination quotidienne pour les citoyens. Afin d'être encore plus accessible, elle bonifiera ses heures d'ouverture à compter du dimanche 5 juin. Vous pourrez donc la fréquenter selon l'horaire suivant :

- Lundi : 12 h à 18 h
- Mardi au jeudi : 10 h à 21 h
- Vendredi : 12 h à 18 h
- Samedi et dimanche : 10 h à 17 h

S'inscrivant dans le cadre de notre Politique des familles et des aînés, cette initiative, entérinée par le conseil municipal, permet d'ajuster l'offre de services aux besoins exprimés par la clientèle. Nous espérons que ce nouvel horaire vous permettra de trouver un moment pour venir nous visiter!



Bientôt la fin des sacs à usage unique

Entre 1,4 et 2,7 milliards de sacs d'emplettes, principalement de plastique, sont distribués au Québec chaque année, mais seulement 16 % sont récupérés. Les autres se retrouvent souvent dans l'environnement, où ils ont des impacts importants. Afin de contribuer à renverser cette situation déplorable, Saint-Lambert se joint au mouvement instauré par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en vue de bannir définitivement les sacs de plastique à usage unique sur son territoire.

Ainsi, avec le nouveau règlement adopté par le conseil au mois de mai, la Ville de Saint-Lambert ira encore plus loin en interdisant, dès le 1^{er} janvier 2023, de distribuer des sacs d'emplettes ou publicitaires à usage unique à la clientèle, sauf s'ils sont faits de papier recyclé. La Ville interdira également l'usage de tout matériel jetable de plastique (bouteilles d'eau individuelles, ustensiles, pailles, etc.) lors de la tenue d'événements municipaux ou organisés en partenariat avec la municipalité.

Pour la protection de l'environnement, chaque geste compte! Alors, participez vous aussi : à l'épicerie comme à la pharmacie, prenez l'habitude dès maintenant d'apporter vos sacs réutilisables.



Place à la musique!

Jusqu'au 2 octobre, le piano public est de retour au parc Gordon! Les virtuoses et les passionnés de musique pourront s'y côtoyer tout l'été pour jouer au grand air et animer le centre-ville de belles mélodies. Prenez quelques instants pour vous arrêter et prendre part à la musique ou tout simplement pour vous délecter du talent de vos concitoyens.

Source de divertissement, le piano favorise les échanges entre les artistes amateurs et professionnels, en plus de susciter un engouement pour la vitalité culturelle lambertoise. Venez nombreux!

Les artistes sont à l'honneur!

Ville de culture, notre municipalité a à cœur l'art sous toutes ses formes. À travers leur talent, les artistes et leur art contribuent à la richesse et à la vitalité culturelles de notre communauté.

Afin de les faire connaître, nous offrons la possibilité à certains artistes d'utiliser les murs du hall d'entrée du centre multifonctionnel à titre de salle d'exposition.

Les artistes en arts visuels de tous styles et disciplines pourront présenter leurs œuvres et les mettre en vente. Amateurs d'art et artisans pourront ainsi se côtoyer dans un espace dédié à la mise en valeur d'œuvres d'art.

Les artistes souhaitant y exposer leurs œuvres peuvent consulter les détails sur notre site Internet au saint-lambert.ca/candidature-exposition.



Offrez une deuxième vie à vos objets désuets

C'est les 11 et 12 juin, de 8 h à 16 h, qu'aura lieu la vente-débarras collective annuelle. Pourquoi ne pas en profiter pour dépoussiérer votre garage ou votre grenier et sortir les objets qui ne vous servent plus? En donnant ainsi une seconde vie à des articles usagés, vous contribuerez à la sauvegarde de l'environnement tout comme à une bonne cause.

Pas envie de faire du ménage?

Pas de problème! Sillonnez les rues à la recherche de perles rares. Vous trouverez assurément quelque chose qui correspond à vos besoins parmi les articles inutilisés de vos concitoyens!

Nous vous rappelons que pour cette vente, aucun permis n'est requis. Pour en tenir une à un autre moment de l'année, vous devez vous procurer un permis au Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection au coût de 25 \$ (limite d'un par année).



Déploiement du bac brun : défi relevé!

En 2019, nous avons entamé l'implantation de la collecte des matières organiques sur notre territoire. Cette démarche d'envergure demandait un déploiement important, mais surtout un changement dans vos habitudes quotidiennes.

Trois ans plus tard, nous pouvons dire que nous avons relevé le défi! Non seulement la collecte est bien intégrée au sein de la communauté, mais nous franchissons cette année la dernière étape de l'implantation, soit dans les industries, les commerces et les institutions.

Pourquoi avons-nous emboîté le pas?

Non seulement parce que la collecte des matières organiques sera obligatoire pour l'ensemble des ménages, institutions, commerces et industries d'ici 2025, mais aussi en raison des impacts positifs de cette pratique sur l'environnement.

Saviez-vous qu'environ 40 à 55 % du contenu d'un sac poubelle est composé de résidus alimentaires? Contrairement à la croyance populaire, les matières organiques ne peuvent se décomposer une fois enfouies, car elles n'ont pas d'oxygène. Plutôt que devenir du compost, ces résidus polluent nos sols et émettent du méthane, un puissant gaz à effet de serre.

Des résultats concrets

Depuis l'arrivée de la collecte des matières organiques à Saint-Lambert, c'est d'ailleurs près de 49 % de nos matières résiduelles qui sont valorisées, ce qui signifie qu'elles sont détournées de l'enfouissement, comparativement à 38 % auparavant.

Bravo à tous pour votre participation active! Nous vous invitons à poursuivre vos efforts en ce sens!



Les problèmes causés par les arbres : mythe ou réalité

L'arbre est un élément architectural et esthétique de premier plan à Saint-Lambert. Non seulement il contribue à embellir notre paysage, mais il nous assure un environnement de vie sain et confortable, entre autres en améliorant la qualité de l'air et en diminuant les bruits environnants.

Au-delà des nombreuses qualités qu'on lui attribue, l'arbre est victime de certaines fausses croyances qui lui causent préjudices. Démystifions ensemble les mythes qui le concernent et apprenons à l'apprécier davantage.

Les racines brisent les fondations des maisons

La croissance des racines se fait toujours à partir de tissus tendres (radicelles) qui n'ont aucunement les facultés de briser des matières solides. Toutefois, si votre solage présente déjà des fentes, des fissures ou d'autres trous, il est possible que les racines y pénètrent. Ce phénomène est comparable aux racines d'une plante qui sortent par les trous d'égouttement de leur pot lorsqu'elles manquent de place.

Les racines des arbres bouchent ou brisent les égouts

Comme pour la fondation d'une maison, l'arbre ne peut pas briser des tuyaux en bon état. Un égout en bon état, étant étanche, ne laisse pas les racines pénétrer. S'il y a présence d'un système racinaire quelconque à l'intérieur du tuyau, il vous faut sûrement remplacer le tuyau et non abattre l'arbre inutilement.

Les arbres assèchent le terrain

Une croyance populaire est qu'en voulant se nourrir, l'arbre assèche le terrain, causant un affaissement du sol et, par conséquent, des fissures dans les fondations. C'est plutôt le développement urbain qui est responsable de l'assèchement; le béton, les trottoirs et les techniques de drainage font en sorte que moins d'eau pénètre dans les sols. Bien au contraire, en faisant ombrage au soleil, les arbres contribuent à empêcher l'assèchement des sols. De leur côté, en temps de sécheresse, les arbres ont plutôt tendance à ménager leurs réserves d'énergie en fermant les pores de leurs feuilles.

Les arbres boivent toute l'eau et le gazon en souffre

Le gazon souffre sous un arbre principalement par manque de lumière. Nous conseillons de mettre du paillis, une plante ou un couvre-sol adapté à l'ombre sous celui-ci.



13 au 15 juillet
Bienvenue
aux athlètes!



Bienvenue à tous les athlètes!

Les villes de Boucherville, de Longueuil et de Saint-Lambert accueilleront les Jeux d'été 2022 Olympiques spéciaux Québec du 13 au 15 juillet.

Ce grand rassemblement sportif met en lumière la détermination et la persévérance des athlètes présentant une déficience intellectuelle. Cette compétition témoigne de tous les efforts qu'ils déploient au quotidien pour atteindre leurs objectifs, elle favorise leur intégration sociale et elle encourage l'adoption de saines habitudes de vie.

Une cohorte d'environ 700 athlètes, entraîneurs et accompagnateurs provenant des quatre coins de la province est attendue. Sous le thème À ton tour de te dépasser, les Jeux d'été mettront de l'avant neuf disciplines sportives, des formations en mentorat ainsi que des visites dans des cliniques Athlètes en santé.

L'évènement sera présenté avec la collaboration de la section locale Olympiques spéciaux Québec Lajemmerais-Vallée-du-Richelieu ainsi que de plusieurs partenaires locaux, régionaux et gouvernementaux. Excellence Sportive Montérégie s'occupera de la gestion déléguée de l'évènement.

Les trois villes hôtesse joignent leur voix pour souhaiter la bienvenue à tous les athlètes, leurs entraîneurs et leur famille!



MODERNISATION DES OUTILS D'URBANISME UNE DÉMARCHE COMPLEXE QUI TIRE BIENTÔT À SA FIN!

Entrés en vigueur en 2008 dans la foulée de la défusion municipale, notre dernier plan d'urbanisme et les règlements qui en découlent sont désuets et ne sont tout simplement plus adaptés à la réalité de notre ville. Nous avons donc entrepris en 2019 le processus fastidieux de révision de ces outils porteurs pour l'avenir de notre ville.

Trois ans plus tard, nous pouvons dire que nous en sommes maintenant à la réalisation des dernières étapes de cette démarche complexe. D'ici quelques jours, vous serez à nouveau consultés sur les projets de plan et de règlements d'urbanisme dont le conseil municipal a procédé à l'adoption à la séance du 16 mai.

Ces consultations serviront à valider si, tout au long de la démarche, nous avons bien compris vos besoins et vos attentes quant au développement de notre ville. Soucieux d'en faire un projet rassembleur doté d'une vision commune et partagée, nous vous avons consultés à plusieurs reprises dans le cadre du processus. Tout d'abord, lors des consultations tenues dans le cadre de l'élaboration de la Vision

d'aménagement durable 2035, puis lors des consultations tenues au printemps 2021 sur les projets préliminaires de plan et de règlements d'urbanisme.

Le conseil municipal a également procédé à la révision de l'ensemble de ces projets afin de s'assurer qu'ils répondaient aux besoins actuels de la ville et de la population.

Les avantages des nouveaux outils

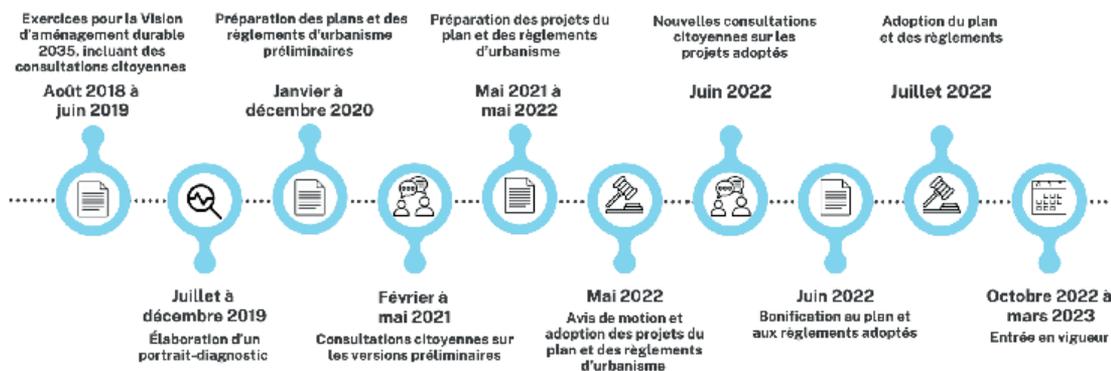
Plus qu'une obligation légale, les outils d'urbanisme sont les balises qui encadrent le développement de notre ville. Le but de la refonte de nos outils d'urbanisme est de nous permettre de mieux planifier le redéveloppement durable de notre ville

en harmonie avec son caractère unique et dans le respect de l'environnement.

Cette refonte représente ainsi de nombreux avantages pour notre communauté.

Assurer la vitalité

Notre ville étant complètement bâtie, nous devons faire preuve de créativité pour continuer à prospérer. Le plan d'urbanisme permet l'atteinte de cet objectif par un développement urbain compact à échelle humaine et harmonieux de l'environnement actuel. Saint-Lambert peut devenir à l'avant-garde et être un modèle de redéveloppement en s'inspirant des meilleures pratiques et des réalisations d'autres villes qui se démarquent. Pour



La refonte des outils d'urbanisme est une démarche complexe.

Le graphique ci-dessus démontre les étapes qui mèneront à l'adoption du plan et des règlements d'urbanisme finaux.

ce faire, le plan inclura des mesures permettant notamment de :

- Redévelopper des secteurs à potentiel d'amélioration (Saint-Charles, centre-ville et le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier);
- Créer des opportunités pour accueillir de nouveaux résidents;
- Intégrer de l'innovation et des tendances d'avenir pour conserver l'attractivité.

Protéger les acquis

La population lambertoise chérit sa qualité de vie. Le plan d'urbanisme vise à maintenir le caractère distinctif du territoire et la qualité de vie. Pour ce faire, le plan inclura des mesures permettant notamment de :

- Miser sur le maintien des équipements et les services appréciés;
- Préserver le riche patrimoine;
- Conserver le cachet particulier des quartiers.

Ancrer un développement durable

Pour être pérenne et respectueuse de son environnement, une municipalité se doit d'intégrer le développement durable à son mode de gestion. Le présent plan porte une attention particulière à l'épanouissement de toute la population, et ce, en respect des ressources environnementales et financières. Pour ce faire, le plan inclura des mesures permettant notamment de :

- Bonifier la canopée et les espaces verts;
- Inclure la diversité dans les projets résidentiels et les installations;
- Optimiser les installations favorisant la socialisation et la participation citoyenne;
- Soutenir et encourager le développement économique.

Se conformer aux nouvelles exigences

Le développement urbain s'inscrit dans une portée qui dépasse les seules frontières de notre ville. Cette refonte permet entre autres de rendre Saint-Lambert conforme aux nouvelles exigences du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil, en vigueur depuis décembre 2016, qui lui-même s'appuie sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Avec des normes minimales devant être intégrées à nos plans et règlements d'urbanisme, il assure une vision cohérente du développement économique, social et environnemental régional.

Prochaines étapes

Maintenant que le conseil municipal a procédé à l'adoption des projets de plan et de règlements d'urbanisme, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et de vos préoccupations sur ces derniers lors de deux consultations qui auront lieu les mardis 7 et 14 juin, de 19 h à 21 h, au centre multifonctionnel (81, rue Hooper).

Dans un souci de rendre l'expérience enrichissante et totalement transparente, le conseil municipal sera accompagné d'une firme d'experts indépendante, l'Institut du Nouveau Monde, pour réaliser ces consultations.

Le rapport, préparé par la firme, sera rendu public. Par la suite, le conseil se penchera sur l'ensemble des commentaires émis afin d'améliorer les outils d'urbanisme. Le conseil prévoit adopter les versions finales en juillet. Au terme de cette démarche, nous visons une entrée en vigueur pour l'automne.

Vous retrouverez les projets adoptés ainsi que toutes les informations sur les consultations sur notre site Internet au saint-lambert.ca/refonte-urbanisme. Vous pouvez également y déposer des documents écrits de quelques phrases résumant votre opinion ou des mémoires en remplissant le formulaire prévu à cet effet avant le 17 juin.





EN VEDETTE

Juin - Juillet - Août



Club de lecture d'été TD

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD : MYTHIQUE ET LÉGENDAIRE

Cet été, les enfants sont invités à découvrir le plaisir de lire en s'inscrivant au Club de lecture d'été TD. Concours et activités ludiques et créatives seront au rendez-vous. Pour connaître le programme complet et les détails, visitez le saint-lambert.ca/clubTD.

* = activité organisée dans le cadre de cette initiative



JUSQU'AU 16 JUIN EXPOSITION DE DOMINIQUE PAYETTE

Sur les heures d'ouverture, au centre multifonctionnel

Dans cette exposition, Dominique Payette partage avec le public les traces de l'expression des émotions ressenties. Chaque œuvre constitue un moment ou un geste dans cette expression et devient l'outil de la mémoire de ces émotions intérieures.



JUSQU'AU 19 JUIN FESTIVAL CLASSICA

Saint-Lambert et autres villes

Le Festival Classica est de retour pour une 12^e année. Au menu : une programmation toute italienne qui vous plongera au cœur de la sensualité et du lyrisme. Une panoplie d'artistes y feront leur apparition dont Florence K, Marie-Nicole Lemieux, Marc Djokic, et bien plus! Programme complet : festivalclassica.com/programmation

DU 25 JUIN AU 28 JUILLET EXPOSITION DE MARIANNE SHAKER

Sur les heures d'ouverture, au centre multifonctionnel

Marianne Shaker présente un ensemble de pastels, d'acryliques, d'huiles et de techniques mixtes qui sont inspirés par la question universelle de l'identité humaine, du passage du temps et des croisements culturels entrelacés à travers les voyages.

29 JUIN L'ABEILLE : PETITE OUVRIÈRE INDISPENSABLE!

De 10 h 30 à 11 h 30, à la bibliothèque
Inscription requise

Les enfants de 7 à 12 ans pourront constater que les abeilles ne font pas que du miel, mais bien plus! Ils découvriront le rôle indispensable de la pollinisation pour l'équilibre des écosystèmes.

5 JUILLET

LES ÉCO-PIRATES

À 19 h, au parc Logan

Catastrophe! Pollutron est venu sur le bateau et il s'est emparé du plus beau trésor de l'univers! Les moussaillons de 5 à 12 ans vont-ils pouvoir aider les éco-pirates à retrouver leur trésor?



6 ET 13 JUILLET, 3 ET 10 AOÛT

CONTES EN PLEIN AIR AVEC LA BRIGADE B

6 juillet, à 10 h 15 : parc Logan

13 juillet et 10 août, à 10 h 15 :

parc Prévile

3 août, à 10 h 15 : parc Alexandra

Les enfants de 3 à 5 ans sont invités à découvrir la magie des mots et des livres dans cette heure du conte animée par Martine Moreau de Ptit's cœurs contes.

Activité financée par la Fondation des amis de la bibliothèque.

7 JUILLET

LES CHAMBRISTES : UN VOYAGE DANS LE TEMPS

À 19 h 30, au parc du Village

Les Chambristes du Grand Montréal vous invitent à ce concert éclectique qui vous transportera à travers le temps avec les airs les plus connus des répertoires classique, pop et jazz.

9 JUILLET**ATELIER « LES DINOSAURES »**

À 10 h, au centre multifonctionnel
Inscription requise (20 \$)

Les enfants de 6 à 12 ans feront la rencontre d'un passionné de dinosaures qui leur expliquera le travail de paléontologue et leur en apprendra plus sur le monde fascinant des dinosaures.

10 JUILLET**LANCEMENT DU CLUB DE LECTURE TD ***

De 13 h 30 à 15 h 30

Devant la bibliothèque

Lors de cette journée de lancement, inscrivez votre enfant au Club de lecture TD et relevez en famille les défis proposés.

**10 JUILLET AU 21 AOÛT****SENTIER DES CONTES ***

En tout temps

Devant la bibliothèque

En suivant le Sentier des contes, les enfants et leur famille pourront parcourir page par page, sur des panneaux placés sur l'espace gazonné autour de la bibliothèque, le livre *Parfois je suis un renard*, de Danielle Daniel.

12 JUILLET**LES MAMIZELLES**

À 19 h, au parc Houde

Dans cette pièce de théâtre musicale rigolote, retrouvez sur scène trois mamies du tonnerre! Si la première cherche souvent ses mots, la deuxième ne voit pas plus loin que le bout de son nez. Quant à la troisième, elle est dure d'oreille et comprend tout de travers...

**14 JUILLET****MISSES SATCHMO**

À 19 h 30, au parc du Village

Les fameuses Misses Satchmo interprètent le répertoire de Louis Armstrong et de ses contemporains. Ce groupe interprète avec goût cette période du *early jazz*.

16 JUILLET**ATELIER « À LA DÉCOUVERTE DES OBJETS PERDUS »**

À 10 h, au centre multifonctionnel
Inscription requise (20 \$)

Que sont devenus les trésors emmurés, enterrés ou engloutis de ce monde? Les enfants de 6 à 12 ans découvriront le lien qui unit les trésors de pirate, antiques, royaux et des temps incas. Ils cachent tous une histoire ou une légende entourant leur découverte ou leur disparition!

17 JUILLET**JE SUIS UNE CRÉATURE FANTASTIQUE ***

De 10 h 30 à 11 h 30, à la bibliothèque
Inscription requise

Dans cet atelier, l'autrice et illustratrice Sandra Dumais propose aux enfants de 7 à 12 ans de combiner des traits particuliers pour créer un animal humanoïde et apprendre à le dessiner.

19 JUILLET**SUPER TOTOCHÉ LACABOCHE**

À 19 h, au parc Houde

Oh non! Super Totoché a perdu son acolyte! Elle demande donc l'aide du public afin de retrouver son lapin. Les spectateurs pourront-ils remplacer son partenaire et l'aider à accomplir ses tours de magie malgré son absence?

21 JUILLET, 1^{ER} AOÛT ET 12 AOÛT**CINÉCLUB DE L'ONF : LÉGENDES, SUPERHÉROS ET AVENTURES ***

À 10 h 30 (21 juillet), à 13 h (1^{er} août) et à 15 h (12 août)

À la bibliothèque

L'Office national du film (ONF) propose une liste de courts-métrages inspirée du thème du Club de lecture d'été TD 2022, *Mythique et légendaire*. Installez-vous confortablement dans la salle d'animation jeunesse pour les découvrir.

21 JUILLET**SUSSEX**

À 19 h 30, au parc du Village

Le groupe de musique Sussex vous présente son concert « The Ocean Wide », un mélange savoureux et éclectique de blues, folk, ragtime, americana et jazz.

**26 JUILLET****LE GRAND VERT TIGE AVEC M. GAZON**

À 19 h, au parc Duldwich

Par la maîtrise de ses multiples talents d'acrobate, de jongleur, d'équilibriste et de monocycliste, David (alias M. Gazon) possède une large connaissance de l'humour clownesque qui lui permet d'impressionner et de toucher les publics de tous âges.





28 JUILLET

TRIO CARDINAL

À 19 h 30, au parc du Village

Le groupe de musique Trio Cardinal vous offre un spectacle de jazz rythmé teinté des styles bebop, swing et latin.

2 AOÛT

**PROJECTION DU FILM
PINOCCHIO**

À 20 h 30, au parc Prévillle

Lorsqu'un théâtre de marionnettes arrive dans son village, le menuisier Geppetto n'a qu'un seul désir : fabriquer le plus beau des pantins. En le façonnant dans un morceau de bois magique, son travail prend littéralement vie! Pinocchio en émane!



DU 4 AU 25 AOÛT

**EXPOSITION
DE LILIANE MONETTE**

Dans cette exposition, Liliane Monette présente une trentaine de tableaux peints à l'aquarelle. Les sujets qui l'inspirent sont la nature, ses fleurs et ses arbres ainsi que ses séjours en Guadeloupe et au bord du fleuve dans la ville de Lanoraie.

4 AOÛT

AROUND THE BEATLES

À 19 h 30, au parc du Village

Cinq musiciens chevronnés de la région vous feront revivre la belle époque de la *Beatlemania*. Amateurs des Beatles, ce spectacle est pour vous!



6 AOÛT

L'OMBRE DU MONSTRE *

De 10 h 30 à 11 h 30, à la bibliothèque
Inscription requise

Par des ombres corporelles surprenantes et par des silhouettes découpées, les participants de 5 à 7 ans laisseront libre cours à leur imagination afin de créer les plus beaux et terrifiants monstres!

9 AOÛT

**PROJECTION DU FILM
RON NE VA PLUS**

À 20 h 30, au parc Prévillle

Ce film raconte l'histoire de Barney, un collégien tout ce qu'il y a de plus normal, et de Ron, une proesse technologique connectée capable de marcher et de parler, et conçue pour être son meilleur ami. Les dysfonctionnements de Ron à l'ère des réseaux sociaux entraînent le duo dans d'incroyables péripéties.



11 AOÛT

NO SON CUBANOS

À 19 h 30, au parc du Village

C'est avec beaucoup de fraîcheur, de soleil et d'enthousiasme que le trio No Son Cubanos livre sa passion pour la musique cubaine. Dotés d'un vaste répertoire teinté d'humour, les trois musiciens interprètent avec brio des chansons traditionnelles cubaines ainsi que de multiples adaptations de musique classique.



14 ET 21 AOÛT

FÊTES DE CLÔTURE*

Mini-Club : 14 août, de 10 h 30 à 11 h 15

Club de lecture : 21 août, de 13 h 30 à 14 h 30

À la bibliothèque

Inscription requise

La fête de clôture du Club de lecture TD, c'est l'occasion de célébrer après un été de plaisir et de lectures!

Pour le programme complet ou pour tous les détails concernant les différentes activités et les modalités d'inscription, visitez le saint-lambert.ca/calendrier.

REGARD SUR LE TRAVAIL DE NOS COLS BLEUS

Le travail de nos ouvriers des travaux publics fait souvent l'objet de nombreux préjugés. Or, il est surtout méconnu. Nous avons demandé à Éric Painchaud, directeur du génie, des travaux publics et de l'environnement, de nous en apprendre plus sur le sujet.

En ce début de saison estivale, quelles sont les principales tâches qu'effectuent les cols bleus?

E. P. Vous les verrez un peu partout sur le territoire. Leur travail en cette période consiste en bien plus que la réparation de nids-de-poule, contrairement à ce qu'on pourrait croire. Ils refont une beauté à notre ville et s'assurent que les citoyens profitent d'un environnement de qualité où il fait bon vivre : nettoyage et entretien des parcs et espaces verts, travaux en horticulture et arboriculture, entretien et aménagement de plateaux sportifs, réparation de trottoirs et bordures, entretien des réseaux d'égout et d'aqueduc, et logistique d'événements municipaux. Et ce ne sont que quelques exemples de tâches qu'ils effectuent au quotidien!

Au-delà du travail à l'extérieur, à l'interne, les cols bleus contribuent au bon fonctionnement de l'administration municipale en remplissant des requêtes effectuées par leurs collègues et à l'entretien des bâtiments municipaux.

Quelles sont les principales qualités requises lorsqu'on veut faire ce type de travail?

E. P. Nos cols bleus partagent une fierté de bien faire les choses et ont à cœur de rendre service à la population. C'est une qualité essentielle, surtout dans notre ville, où les citoyens chérissent particulièrement leur qualité de vie. Nos cols bleus doivent faire preuve d'un bon esprit d'équipe, car ils travaillent toujours en collaboration.

TRAVAILLEURS
ESSENTIELS, NOS COLS
BLEUS ONT UN RÔLE
PRIMORDIAL À JOUER
DANS LA QUALITÉ
DES SERVICES OFFERTS
ET PARTICIPENT DE FAÇON
CONCRÈTE AU SENTIMENT
D'APPARTENANCE
DES LAMBERTOIS.



Ils doivent aussi faire preuve de tact et de courtoisie puisqu'ils côtoient régulièrement la population. Finalement, la polyvalence est une qualité non négligeable puisqu'ils sont appelés à faire des tâches qui requièrent différentes habiletés manuelles et non routinières.

Comment les citoyens peuvent les aider dans leur travail?

E. P. Assurément en nous signalant les problèmes qu'ils constatent sur le territoire. Que ce soit un nid-de-poule, un feu de circulation ou un lampadaire brûlé, une branche tombée ou un graffiti, l'important est de nous l'indiquer de la bonne façon en passant par les bons canaux. Ils peuvent le faire en remplissant le formulaire disponible sur notre site Internet, en utilisant le module conçu à cet effet dans l'application bciti ou en communiquant avec nous par courriel à l'adresse travauxpublics@saint-lambert.ca.

À quoi servent les requêtes?

E. P. Lorsqu'un citoyen signale un problème en bonne et due forme, une requête est créée et un numéro de suivi unique lui est fourni. Ce dernier lui permet de suivre facilement le statut de sa demande et d'obtenir des renseignements sur celle-ci.

Également, le système de requêtes nous permet non seulement d'avoir un portrait réaliste des différents dossiers, mais aussi d'établir nos priorités pour des projets de plus grande ampleur.

TERMINER L'ÉTÉ EN BEAUTÉ AVEC LES FÊTES DE SAINT-LAMBERT

Comme le veut la tradition, les Fêtes de Saint-Lambert reviennent en force cette année du 26 au 28 août. L'évènement promet d'être divertissant et rempli d'offres alléchantes. Rien de mieux que trois jours de festivités pour profiter des derniers beaux rayons de soleil!



d'eau individuelles, ustensiles, pailles, etc.) sera également interdite. Vous pourrez vous aussi contribuer en apportant votre gourde, en prenant les transports en commun et en utilisant les bacs de recyclage et de matières organiques disponibles sur le site.

Un programme tout aussi chargé

En plus de son incontournable vente-trottoir, l'avenue Victoria deviendra le théâtre de nombreuses activités, de musique et de jeux. Tout au long de ces trois journées, vous découvrirez des amuseurs de foule, des plus clownesques au plus impressionnants, ainsi que plusieurs prestations de musique intimistes de styles variés.

Les plus gourmands auront l'embaras du choix puisque les Fêtes accueilleront des zones de services de restauration mettant en valeur nos saveurs locales. Grandes terrasses, kiosques de mets à emporter et de grignotines; l'équipe organisatrice a pensé à tout pour satisfaire votre appétit.

Les jeunes ne seront pas en reste! Les Fêtes leur réserveront de nombreuses animations, des modules gonflables, des jeux de toutes sortes et l'irremplaçable

Les Fêtes de Saint-Lambert, ce rendez-vous annuel bien ancré dans la culture lambertoise, sera de retour cet été pour une 46^e édition. Elles sont une occasion unique de se retrouver entre voisins, de rencontrer de nouveaux citoyens et de revoir d'anciens résidents de Saint-Lambert qui seront nombreux à renouer avec cette tradition.

Les Fêtes sont également un attrait incontournable pour bien des gens de l'extérieur, qui viennent parfois de très loin pour profiter de ces festivités, de ces attraites et de sa traditionnelle vente-trottoir, qui sait combler les acheteurs les plus avisés. Sa réputation n'est plus à faire et c'est tant mieux, car la communauté lambertoise est accueillante et chaleureuse.

Des fêtes à saveur locale

Organisées dorénavant par l'équipe municipale, les Fêtes de Saint-Lambert reprendront une saveur communautaire en misant sur ce que notre ville fait de mieux : ses commerces attirants, ses organismes dynamiques et ses citoyens chaleureux. L'équipe souhaite ainsi conserver sa formule gagnante pour demeurer toujours aussi attractive et à la hauteur des attentes de ses visiteurs.

L'équipe apportera une attention particulière à l'utilisation des ressources dans le but d'en faire le plus possible un évènement écoresponsable. À ce titre, elle veillera, par exemple, à imprimer le moins de matériel possible ou à produire de l'affichage sur place qui soit réutilisable d'année en année. L'utilisation de tout matériel jetable de plastique (bouteilles



petit train électrique pour visiter le site d'une tout autre manière. Ce sont donc des heures et des heures de plaisir qui attendront vos enfants!

Finalement, pour ce qui est des organismes communautaires, sportifs et culturels, qui occupent une place importante au sein de notre communauté, les Fêtes leur réserveront une belle vitrine. Ils seront nombreux à vous proposer de faire l'essai de leurs activités, de tester vos habiletés ou de vous renseigner sur leurs services.

Un moteur économique important

Au-delà d'un évènement festif, les Fêtes contribuent sans aucun doute au rayonnement de notre centre-ville urbain par la mise en valeur de l'achat local et de son environnement commercial unique. Elles réussissent en effet à mettre en lumière son offre de services exclusifs et son cadre enchanteur.

Les commerces de proximité de Saint-Lambert y déploient ainsi leur chapiteau

pour accueillir les visiteurs de partout et les séduire grâce à leurs trouvailles distinctives. Les visiteurs, eux, y viennent pour profiter de tout ce que le centre-ville urbain a à offrir et encore plus, durant ces journées où le tapis rouge leur est déroulé.

Soyez de la fête!

C'est donc un rendez-vous les 26 au 28 août en plein de cœur de l'avenue Victoria. Au fur et à mesure que les Fêtes approcheront, nous vous dévoilerons le programme des activités et de belles surprises! Pour être certains de ne rien manquer, visitez le saint-lambert.ca/fetes.

VOX POP

Nous sommes allés à votre rencontre afin de savoir ce que vous appréciez le plus de notre belle ville durant la saison chaude.

Voici ce que vous aviez à dire!



Marie Carlesso, résidente

« L'été, j'adore me promener en ville et faire les boutiques! J'aime particulièrement aller chez *Olive & Olives* pour m'y procurer de bonnes huiles pour mes vinaigrettes. J'ai un petit faible aussi pour les beaux linges d'été de la boutique *Dorlotine* qui ajoutent de la gaieté à mes tablées estivales. Quand il fait très chaud, il m'arrive souvent d'aller me chercher les rouleaux de printemps du restaurant *Printemps & Kev*. Un délice! »



François Laurin, résident

« Ce qui me plaît le plus de ma ville l'été, c'est de me balader dans ses beaux parcs et espaces verts par une belle journée ensoleillée. J'ai aussi l'habitude de venir acheter des légumes de serre et de bons fromages au kiosque de *L'Échoppe*, qui est érigé au *Marché fermier* les jeudis soirs. »



Joséphine De lure, résidente

« J'affectionne particulièrement le *Marché fermier du Vieux Saint-Lambert*, où j'achète la plupart de mes fruits et légumes frais durant la période estivale. J'aime l'ambiance champêtre qui y règne et encourager les producteurs maraîchers locaux me tient à cœur. »



Jean-Charles Grisé, résident

« Mon incontournable de l'été, c'est le *Marché aux fleurs du Village*. Les fleurs fraîches y sont si belles! J'aime bien la terrasse du restaurant *Moghel Tandoori* et la crème glacée du *Hartley* – un incontournable à Saint-Lambert! Lorsqu'il fait beau, je vais promener mon toutou au parc à chiens du parc de la Voie maritime. »



Lyne Vallières, résidente

« Je suis grand-mère depuis peu et c'est un réel plaisir de promener ma petite Flora dans les rues débordantes de fleurs et de verdure de la ville. Lorsqu'il fait beau, j'ai l'habitude d'aller m'entraîner presque tous les jours sur la piste d'athlétisme du parc de la Voie maritime. De plus, je ne manque jamais les *Fêtes de Saint-Lambert*. J'y fais un tour chaque année! »





Les piscines et les pataugeoires ouvriront bientôt :
 13 juin pour le parc de la Voie maritime et le 20 juin pour les parcs Alexandra et L'Espérance!
 Cette année, aucune réservation n'est requise et c'est gratuit pour les résidents!



L'ÉCO Brigade est de retour!

L'ÉCO Brigade est de retour pour sillonner les rues de la ville à bicyclette. Cette année, elle est désormais formée de quatre agents!

Leur mandat sera de prodiguer des trucs environnementaux et des conseils pour vous aider à adopter des habitudes de vie plus écoresponsables. Cette année, les patrouilleurs se diviseront certaines missions : les camps de jour, l'arrosage et la gestion des matières résiduelles ainsi que la foresterie et l'herbe à poux.

Différentes activités d'information auront lieu, entre autres une présence en camp de jour. Vous reconnaîtrez facilement nos patrouilleurs grâce à leur t-shirt arborant leur logo!

Des questions? Besoin de conseils?

Vous pouvez communiquer avec l'ÉCO Brigade au 450 466-3889, poste 3008, ou à eco.brigade@saint-lambert.ca.

Des jeux à profusion à la bibliothèque!

Quoi de mieux que l'été pour pouvoir jouer dehors! En panne d'idées d'activités extérieures? Durant la belle saison, empruntez gratuitement un des jeux de plein air de la nouvelle collection de la bibliothèque. Au menu : Mølkky, Spikeball et bien d'autres. De quoi animer votre prochaine sortie au parc ou au chalet!

Jeux de société

Saviez-vous que la bibliothèque vous propose désormais une collection de jeux de société pour toute la famille et pour tous les goûts à emprunter!

Adressez-vous au comptoir du prêt pour en savoir davantage sur ces services!



Règlements à ne pas oublier cet été!

Avec l'arrivée de la belle saison viennent aussi certains règlements destinés à respecter l'environnement et la quiétude de notre ville.

Arbres – Il est obligatoire d'obtenir un permis pour abattre un arbre. L'éêtage, c'est-à-dire l'élagage extrême de la cime de l'arbre, est également défendu. De plus, vous devez protéger les arbres lors de travaux en respectant des normes strictes. Finalement, nous vous rappelons qu'il est interdit d'élaguer, de couper ou d'endommager les arbres du domaine public, c'est-à-dire dans l'emprise de la Ville et dans les parcs.

Arrosage – Le conseil municipal révisé actuellement notre règlement sur l'usage de l'eau potable afin de revoir les heures autorisées d'arrosage des pelouses. Fruit d'une démarche concertée avec l'agglomération de Longueuil, les changements visés permettront de mieux répartir dans la semaine la consommation d'eau potable des villes liées. Chaque ville autorisera l'arrosage selon un horaire différent afin de réduire notre consommation collective d'eau potable. Les nouvelles consignes d'arrosage seront bientôt disponibles au saint-lambert.ca/pelouse. Nous vous invitons également à limiter l'arrosage au strict nécessaire afin d'économiser l'eau.

Les dimanches, c'est silence! – Il vous est interdit d'effectuer des travaux extérieurs qui génèrent du bruit ou de tondre le gazon le dimanche toute la journée ainsi que du lundi au samedi entre 21 h et 7 h.

Pesticides – Seule l'application de produits à faible impact environnemental par les entrepreneurs détenant un permis auprès de la Ville est autorisée.

Des patrouilleurs sur la route!

Pour s'assurer du respect des règlements d'environnement, une écobrigade sillonnera la ville tout l'été. Vous pouvez lui faire appel au 450 466-3889, poste 3008, ou à eco.brigade@saint-lambert.ca. Elle pourra également vous renseigner pour toutes questions liées aux arbres. Pour toute autre infraction liée au bruit ou à des permis de construction, vous pouvez communiquer avec nos patrouilleurs de l'urbanisme au 450 466-3889, poste 3138, ou à urbanisme@saint-lambert.ca.



Lutte collective contre l'herbe à poux

C'est maintenant le moment idéal pour procéder à l'arrachage des plants d'herbe à poux. En effet, afin d'éviter une vague d'allergie et la reproduction de la plante, il est recommandé de procéder à l'arrachage dès maintenant.

Il est aussi possible de faire la tonte peu de temps avant la floraison, qui survient vers la fin juillet. Vous pouvez également informer nos agents en environnement de toute observation d'herbe à poux sur un terrain public de la ville au eco.brigade@saint-lambert.ca.

Pour plus d'informations, visitez le saint-lambert.ca/herbe-poux.



Pourquoi pas... à vélo?

Saviez-vous qu'à moins d'habiter à plus de 12 km de votre destination, le vélo est une option facile et efficace pour se déplacer? En effet, il faut moins de 25 minutes pour se déplacer si la destination se situe à moins de 6 km, et de 25 à 50 minutes si celle-ci se trouve entre 6 km et 12 km de votre domicile.

Reconnaissant l'importance de ce moyen de transport afin de favoriser la mobilité durable, nous profitons de la belle saison pour relancer la campagne *Pourquoi pas... à vélo?* L'objectif de la campagne est de promouvoir l'utilisation du vélo, que ce soit pour se rendre au boulot, faire ses emplettes, se rendre à l'école, pour le plaisir, etc. Bref, pour tous types de déplacement.

Au cours des prochaines semaines, vous retrouverez sur notre page Facebook des capsules et des conseils pour vous inciter à intégrer l'utilisation du vélo dans votre quotidien! Suivez-nous au [facebook.com/VilleStLambert](https://www.facebook.com/VilleStLambert).



Golfers, à vos bâtons!

La traditionnelle Journée de golf du citoyen aura lieu le lundi 8 août au Country Club de Montréal, situé au 5, rue Riverside. Cette journée se déroulera sous la formule Vegas avec une grille de départ continue de 7 h à 16 h 30. Le prix est de 70 \$ (18 trous) par golfeur incluant la voiturette.

À compter du 29 juin à 9 h, les citoyens pourront procéder à leur inscription en personne au centre de loisirs. Ayez en main votre carte citoyen et une carte de crédit valide. Seul un résident (preuve de résidence exigée) peut inscrire un maximum de quatre personnes « foursome » pour la journée.

Golf en famille

Les familles sont aussi invitées à participer à la journée en formant leur propre équipe. Les départs des familles se font à partir de 14 h. Il faut au moins un adulte par équipe et c'est gratuit pour les 10 à 17 ans. Renseignements : 450 466-3890 ou loisirs@saint-lambert.ca.

Collecte des matières organiques : trucs et astuces pour un été sans contrariété

Afin d'éviter les nuisances à l'intérieur ou aux alentours de votre bac brun, nous vous proposons quelques astuces spécifiques pour la saison estivale :

- Remisez les articles qui sentent fort (viande, poisson, etc.) dans le congélateur jusqu'au jour de la collecte;
- Placez votre bac à l'ombre et mettez-le en bordure de rue chaque semaine, même s'il n'est pas plein;
- Placez quelques feuilles de carton ou feuilles de papier journal au fond du bac pour éviter que les matières n'y collent;
- Placez un peu d'onguent pour la toux (ex. : VapoRub de Vicks) sur le contour de votre bac afin d'éloigner les petits animaux;
- Si de petits vers blancs se forment dans le fond du bac, vous pouvez vous en débarrasser en les aspergeant de vinaigre ou en laissant sécher votre bac ouvert au soleil 48 h. Bon été et bonne collecte!



Faites le plein de produits de qualité au marché cet été!

Cette année encore, nous sommes heureux d'accueillir le Marché fermier du Vieux Saint-Lambert. Jusqu'au 13 octobre, ce rendez-vous hebdomadaire est de retour les jeudis, de 15 h à 19 h, sur la rue Hooper, face au centre multifonctionnel.

Ce lieu de rencontre s'animera grâce aux kiosques des nombreux producteurs de la région et à leur offre variée de produits savoureux. En plus d'être l'endroit idéal pour vous approvisionner de façon saine, vous encouragerez directement les producteurs d'ici, vous en apprendrez plus sur la provenance de leurs beaux produits et vous pourrez même croiser vos voisins et vos amis!

Et pourquoi ne pas venir faire vos emplettes à pied ou à vélo? Vous ferez de votre jeudi soir un moment sain, écologique et délicieux.

A message from your mayor

Dear Fellow Citizens,

On May 16, we took an important step forward for the future of our city with the tabling of a new version of our land-use plan and the related by-laws. Since our election last November, the members of the municipal Council and I have, with the help of experts in the field, worked very hard to update our land-use planning tools. These are, of course, informed by the Sustainable Development Vision 2035, which was produced prior to this revamp, but also by the concerns that Lambert residents have expressed through various means over the past few months.

Our city has considerable challenges to face. Among them are financial challenges, of course, but also the challenges of our time, namely environmental issues, the housing shortage, and the fight against climate change. But our city also boasts a number of exceptional qualities, not the least of which is that it is compact and human-scaled. While this revamp must comply with all relevant legal obligations, it nevertheless presents an extraordinary opportunity to plan intelligently for our development in a manner that respects the heritage style of our city as well as the environment and ensures the protection of all our green spaces. If densification is inevitable as a local

planning tool to help mitigate climate change, it must be intelligent, green and sustainable.

This is why we wanted to introduce tangible measures that are dear to the people of Saint-Lambert, including providing increased protection for our trees, introducing measures to support bi-generational homes and tiny houses, eliminating low-quality cladding materials, reducing heat islands, adding incentives to promote green building practices and, above all, establishing clear guidelines for the density of sectors with redevelopment potential, while respecting the identity of our city.

The next step is yours, as we want to hear from you. On June 7 and 14, we will be holding two public consultation sessions organized by the Institut du Nouveau Monde (INM), a recognized organization whose mission is to promote citizen participation. You will have the opportunity to share your comments and concerns with us about the drafts presented. A consultation report will then be made public. You will also be able to take part in these consultation sessions by submitting your comments in writing on the City's website. The results of this consultation will help us improve the final plan.

Cities have an essential role to play in the fight against climate change, and we have a collective responsibility to prepare the necessary changes in terms of land-use planning and to take the decisions required that will allow us to move towards that goal. Together, we will build the future of our city, a wonderful city and a great place to live.

Until the next time,
Pascale Mongrain
450-466-3235 – mairie@saint-lambert.ca



Closure of City Hall: update

While several people thought it was just an April Fools' joke, we were perfectly serious when we announced the complete closure of City Hall (55 Argyle Avenue) on April 1. Unfortunately, air quality tests revealed the presence of certain moulds at higher-than-normal levels than usually observed in outside air.

We therefore decided to close the building as a precautionary health measure to ensure staff and visitor safety. Our management team took immediate action to define and implement a relocation plan for the services affected. As this article goes to press, locations have already been found for all activities.

In summary, here is where you will need to go or what you will need to do to obtain the various services offered:

- **Recreation Centre (600 Oak Avenue):** General information, pet licences, dog run access cards, tax payments and "Accès 65 Hors Pointe" transit passes.
- **2035 Victoria Avenue (as of mid-June):** Construction permits, authorization certificates, administration of oaths and certificates of existence. Until this relocation takes place, these services are only offered remotely.

Residents can also contact the usual personnel directly by email or phone, and the reception desk at 450-672-4444 or info.citoyens@saint-lambert.ca.



Library: longer hours for greater accessibility

Good news for culture lovers: the library will be expanding its opening hours as of June 5. The new schedule is as follows:

- Monday: 12 p.m. to 6 p.m.
- Tuesday to Thursday: 10 a.m. to 9 p.m.
- Friday: 12 p.m. to 6 p.m.
- Saturday and Sunday: 10 a.m. to 5 p.m.

In keeping with our Families and Seniors Policy, this initiative (which was ratified by City Council) adjusts the service offer to the needs expressed by the clientele served. We hope this new schedule will help you find time to drop by for a visit!

Saint-Lambert artists take centre-stage!

As a city of culture, Saint-Lambert places importance on art – in all its forms. Artists contribute, through their talents and their art, to the cultural wealth and vitality of our community.

To give greater visibility to some artists, we offer them the possibility of using the walls in the entrance hallway of the multi-purpose centre as an exhibition hall.

Visual artists of all styles and disciplines will have the opportunity to exhibit, and even sell, their artwork. Art lovers and artisans alike will be able to mingle together in a space dedicated to showcasing art.

Artists wishing to exhibit their works can consult the details on our website at saint-lambert.ca/en/call-for-submissions.



Make way for music!

Until October 2, the public piano is back in Gordon Park. Skilled musicians and music lovers alike will be able to rub shoulders outdoors all summer long and liven up our village with beautiful melodies. Take a few moments to stop by and play the piano yourself or simply enjoy the sounds of your talented fellow citizens.

More than a source of entertainment, the piano fosters exchanges between amateur and professional musicians while sparking energy and excitement about Saint-Lambert's cultural vitality. We hope to see many of you there.

The Green Squad is back!

The Green Squad is back again cycling around local streets. This year, the team has been upped to four agents!

Their role is to give environmentally friendly tips and advice to help you adopt greener habits. This year, patrollers will divide their efforts between several main missions: day camps, lawn watering, waste management, forestry and ragweed.

Different information activities will be held, including some at day camps. You'll have an easy time recognizing our patrollers by the logos on their T-shirts.

Got questions? Need advice? Contact the Green Squad at 450-466-3889, ext. 3008, or eco.brigade@saint-lambert.ca.

The end of single-use bags is in sight

Between 1.4 and 2.7 billion shopping bags—mainly plastic—are handed out in Québec every year, but only 16% are recycled. The others often end up in the environment, where they have major impacts. To help reverse this deplorable situation, Saint-Lambert has joined the movement initiated by the Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) to permanently ban single-use plastic bags on its territory.

Thus, with the new by-law adopted by Saint-Lambert City Council in May, effective January 1, 2023 it will be prohibited to distribute single-use shopping or advertising bags to customers, unless they are made of recycled paper. The City will also prohibit the use of all discardable plastic materials (individual water bottles, utensils, straws, etc.) at municipal events or events organized in partnership with the municipality.

Every gesture matters when it comes to protecting the environment. So be sure to do your part: remember to take your reusable bags with you when you go food shopping or to the drugstore.



Community-wide fight against ragweed

Now is the perfect time to mow any ragweed on your property. To prevent a wave of allergies and stop the plants from reproducing, it is recommended that you pull them out by the roots now. Alternatively, you can mow them shortly before they flower, which happens around the end of July.

You can also inform our environment agents of any ragweed you see growing on city-owned public land at eco.brigade@saint-lambert.ca.

For more information, visit saint-lambert.ca/en/ragweed.

Stock up on quality products at the summer market!

Again this year, we are pleased to welcome the enlarged Old Saint-Lambert farmers' market back to our community. This weekly event returns from 3 p.m. to 7 p.m. on Thursdays until October 13, in front of the multi-purpose centre.

The market will be bustling with activity and people at the kiosks of many local farmers, and will feature a wide variety of delicious products. Not only is it a great place to stock up on healthy food, but you will be supporting local farmers, learn more about where their wonderful products come from, and possibly even cross paths with your friends and neighbours!

And why not walk or cycle over to the market to do your shopping? You can turn your Thursday afternoon into a healthy, environmentally friendly, and tasty outing.

Summer reminders!

Along with the good weather come certain by-laws that are designed to protect the environment and our city's quiet atmosphere.

Trees – You must obtain a permit to cut down a tree. Topping, a radical pruning method that involves cutting the crown of a tree is also prohibited. In addition, you must protect trees during any work being carried out, in accordance with strict standards. Lastly, we wish to remind you that it is forbidden to prune, cut or otherwise damage trees on public land, that is, within the city's right of way and in parks.

Lawn watering – City Council is in the process of revising our by-law on the use of potable water to change the hours when it is permitted to water lawns. The result of a collaborative effort with the Longueuil Agglomeration, these changes will make it possible to better space out the consumption of potable water by the related cities over the week. Each city will authorize watering according to a different schedule, which will reduce our collective consumption of drinking water. The new watering guidelines will soon be available at saint-lambert.ca/en/lawn. You are also asked to limit watering to the absolute minimum in order to save water.

Sundays mean silence! – It is prohibited to do noisy outdoor work or mow your lawn at any time on Sundays, and from Monday to Saturday between 9 p.m. and 7 a.m.

Pesticides – Only products with low environmental impact may be applied by contractors that hold a city-issued permit.

Patrollers on the road! – To ensure that the environmental by-laws are obeyed, a green squad will be making the rounds of city streets all summer long. You can reach them at 450-466-3889, ext. 3008, or at eco.brigade@saint-lambert.ca. They can also answer all your tree-related questions. For any other infraction related to noise or construction permits, you can contact our patrollers in the Urban Planning Office at 450-466-3889, ext. 3138, or at urbanisme@saint-lambert.ca.

Give your previously loved items a second life

The annual community-wide garage sale will take place on June 11 and 12, from 8 a.m. to 4 p.m. Take advantage of this opportunity to tidy up your garage or attic and clear out some of the things you no longer need. By putting used items back into circulation, you will be helping to protect the environment while contributing to a good cause.

Don't feel like doing a clear out? Don't worry!

Join in the fun and scour the streets in search of rare finds! You're sure to find something that you need among your fellow citizens' unused belongings!

Remember that you don't need a permit to take part in this garage sale. At any other time of the year, you must obtain a permit from the Urban Planning, Permits and Inspection Department at a cost of \$25 (limit of one per year) to hold a garage sale. Have a great sale!

Wind up the summer in style at Saint-Lambert Days

As is tradition, Saint-Lambert Days will be back with us this year from August 26 to 28. In addition to the famous sidewalk sale, Victoria Avenue will become the stage for numerous activities, music and games.

On all three days, you'll be treated to a variety of entertainers, from the silliest clowns to the most awe-inspiring performers, as well as a number of intimate musical performances featuring a variety of styles.

Youngsters too are high on the agenda! The program will include lots of activities, bouncy castles, games of all sorts, and the irreplaceable little electric train to visit the site from a different angle. Your children are guaranteed hours and hours of fun and laughter!

To be sure not to miss anything, visit saint-lambert.ca/fetes.

Upcoming consultations on the land-use tools

Continuing with the revamping of the City's land-use tools, a process begun in 2019, we will be holding new public consultations on the draft land-use master plan and by-laws adopted by City Council at its May 16th meeting.

These consultations will take place from 7 p.m. to 9 p.m. on June 7 and 14 at the multi-purpose centre. They will serve to validate whether, throughout the process, we have thoroughly understood your needs and expectations regarding our city's development. You will be able to share your comments and concerns about the draft plan and by-laws.

You will find the drafts, as well as details about the consultations, on our website at saint-lambert.ca/en/revamping-land-use-tools. You can also submit short written texts summarizing your opinion or briefs before June 17, by completing the form provided for this purpose.



Golfers: get your golf clubs ready!

The traditional Citizens' Golf Day will take place on Monday, August 8, at the Country Club of Montréal, located at 5 Riverside Street. The day will follow the Vegas formula with continuous start/tee times from 7 a.m. to 4:30 p.m. The price is \$70 (18 holes) per golfer, including the golf cart.

Starting June 29 at 9 a.m., residents will be able to register in person at the recreation centre (bring your resident's card and a valid credit card). Only one resident (proof of residence required) can register a maximum of four people (a "foursome") for the day.

Golf as a family

Families are also invited to take part in Golf Day by forming their own teams. Family start/tee times will begin at 2 p.m. At least one adult is required per team, and the game will be free for youngsters aged 10 to 17. Information: 450-466-3890 or loisirs@saint-lambert.ca.

Welcome to all athletes!

The cities of Boucherville, Longueuil and Saint-Lambert will be hosting the Special Olympics Quebec Summer Games 2022 from July 13 to 15.

This major sports event highlights the determination and perseverance of athletes with an intellectual disability. The competition attests to all the efforts they make on a daily basis to reach their goals. It also fosters their social integration and encourages the adoption of healthy lifestyle habits.

A cohort of approximately 700 athletes, coaches and personal attendants from all over the province is expected to attend this edition of the Games, which will run under the theme *À ton tour de te dépasser* (your turn to excel). It will feature nine sports disciplines, mentorship training, and visits to Healthy Athletes clinics.

This edition will be presented with the collaboration of the local Special Olympics Quebec Lajemmerais-Vallée-du-Richelieu branch and a number of local, regional and government partners. Excellence Sportive Montérégie will be responsible for the delegated management of the event.

The three host cities join together to welcome all athletes, coaches and families to this year's Summer Games!

DÈS LE
1^{er} JUILLET

Parcours d'art public à Saint-Lambert



Découvrez notre parcours d'art public sous forme de jeu-questionnaire! Celui-ci a pour objectif de vous faire connaître de manière ludique l'histoire de la ville et les œuvres d'art qui s'y trouvent.

Pour y participer, parcourez la ville en suivant le circuit ci-contre et consultez les fiches informatives se trouvant à proximité des œuvres. Répondez ensuite aux questions et déposez le formulaire rempli au centre de loisirs avant le mercredi 31 août ou rendez-vous au saint-lambert.ca/parcours-art-public pour remplir le formulaire électronique. Les participants courent la chance de remporter une carte-cadeau d'une valeur de 100 \$ du Magasin Taylor de Saint-Lambert.

Jeu questionnaire

ARRÊT 1

Quelles sont les deux grandes passions de l'artiste Kieff Antonio Grediaga dont une œuvre est située au parc de la Voie maritime?

- o La sculpture et les voyages
- o Les arts visuels et la musique
- o Les cours de langue et les arts visuels



ARRÊT 2

Quelles ont été les réalisations majeures de monsieur André Bourbeau en tant que maire de la Ville de Saint-Lambert? La plaque commémorative de M. Bourbeau est située au parc de la Voie maritime.

- o L'acquisition du terrain de la Voie maritime et de l'ancienne école Saint-Michel ainsi que la création du Musée Marsil
- o L'œuvre d'art public au carrefour giratoire, situé à l'intersection du boulevard Simard et de la rue Riverside
- o La construction de l'aréna Eric-Sharp



ARRÊT 3

Combien de plaques de laiton ont été installées au pied des arbres au parc Logan afin de commémorer la mémoire des soldats de Saint-Lambert pendant la Première Guerre mondiale de 1914-1918?

- o 25
- o 60
- o 114



ARRÊT 4

Quel est le nom de l'artiste dont la toile du Musée à ciel ouvert est exposée sur un mur extérieur de la bibliothèque municipale?

- o Jean Paul Riopelle
- o Charles-Frédéric Ouellet
- o La famille Plouffe



ARRÊT 5

Quel est le nom de la toile de Geneviève Moreau qui est située au 667, avenue Victoria, sur un mur de la boutique de vélo *Castonguay Cycles & Sports*?

- o Les robes-semailles de l'amour
- o Temps suspendu
- o RDL4



ARRÊT 6

Quelle est la signification de l'œuvre d'art public de Jean Brillant qui est située au parc de la Gare?

- o Le spectateur est invité à contempler la délicate relation qui peut exister entre la nature primitive et les techniques raffinées de l'humain d'aujourd'hui
- o L'œuvre d'art rappelle aux passants la puissance de l'humain et sa capacité de résilience
- o Cette œuvre est une métaphore universelle pouvant représenter la marche en avant d'une ville, son progrès



ARRÊT 7

Quelle est la signification de la plaque commémorative « Intronisation au temple de la renommée des chemins de fer canadiens » qui est installée au parc de la Gare?

- o Le rappel constant de cette reconnaissance accordée par l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC)
- o L'importance du pont Victoria
- o La contribution du CN pour le développement des chemins de fer à Saint-Lambert



Vos coordonnées

Nom : _____

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone : _____